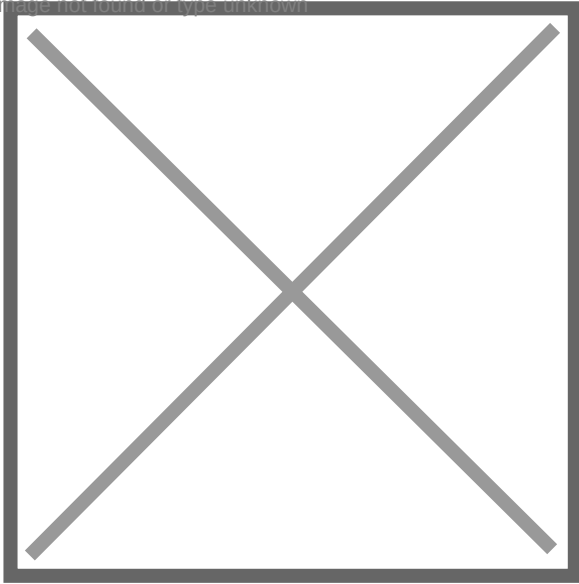


Image not found or type unknown



Les indemnités d'expropriation avec un contrat de forage

Par **loamelou**, le **17/10/2008** à **21:05**

JE SUIS PROPRIETAIRE D UN TERRAIN. CELUI CI FAIT L OBJET D'UN DROIT DE FORTAGE (EXPLITATION PAR UN CARRIERE). UNE PARTI DE CE TERRAIN VA ETRE PRIS POUR LA REALISATION D'UNE ROUTE. PUIS JE EXIGER DANS LE CADRE DE MON EXPROPRIATION DES INDEMNITER EN RAISON DE CE CONTRAT DE FORTAGE